

Convocation et affichage : 16 11 2022

Étaient présents : Tous les conseillers sauf  
M CIZAIRE / MONNET

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 20 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Finances :**

**UNANIMITE**

Avant la fin d'année comptable il convient d'équilibrer les comptes sur lesquels apparaissent des dépassements.

En fonctionnement au chapitre 011, un dépassement important (lié aux travaux de réfection de l'appartement au-dessus de la mairie et à la reprise des barrières accidentées lieu-dit Révérend) doit être couvert.

Les crédits ouverts en dépenses imprévues en fonctionnement ne suffisent pas.

Il faut donc par délibération pouvoir reverser les dépenses imprévues en Investissement sur le compte 001 de fonctionnement

**Il est prévu de prélever 4 500 € sur les 4 524,54 € inscrits au BP 2022 au compte 020 investissement.**

**Cette somme de 4 500 € sera affectée au chapitre 011 de fonctionnement**

Pour cela une délibération du conseil est obligatoire

Après en avoir délibéré, les membres du conseil valident à l'unanimité cette décision budgétaire modificative.

**Site INTERNET :**

**Information**

Suite au choix faits au conseil précédent, les conseillers municipaux participent à la création de la page d'accueil du site de Bouligneux.

Le travail se déroule avec l'aide précieuse de Mme VOISIN Karine qui compile les choix faits sur le document qui sera transmis à Mme CRESTEY (Com Com).

**INFORMATIONS DIVERSES :**

- Réparation barrières en bois zone Révérend faite le 03 11 2022

**Fin 22h15.**

**La prochaine séance est fixée au jeudi 22 décembre 2022 à 20h00 en mairie.**